

**INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA REALISATION
D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES
- I.G.R.E.T.E.C. -**

Société coopérative à responsabilité limitée, régie par le Code
de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

DELEGATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame

Mademoiselle

Monsieur

**Bourgmestre - Echevin - Conseiller communal – Député provincial – Conseiller provincial -
Autres délégués (Biffer la mention inutile)**

représentant

- la commune ou la province de

- le CPAS de

a été désigné(e) par délibération du conseil du
en qualité de mandataire à l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017.

A défaut de délibération du conseil, le délégué communal, provincial ou du CPAS dispose
d'un cinquième des voix attachées aux parts de l'associé qu'il représente.

Cependant, en application de l'article L1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation, pour les points portés à l'ordre du jour de la présente assemblée qui ont
fait l'objet d'une délibération du conseil et dont une copie a été transmise dans les 5 jours
ouvrables avant la date de la présente assemblée, le(s) mandataire(s) est(sont) tenu(s) de
rapporter telle quelle la décision prise.

POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE,

POUR LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

**Le Directeur général,
(Sceau communal)**

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Le Président

**(OU LES AUTRES PERSONNES HABILITEES)
Le (les) mandant(s),**

**(OU LES AUTRES PERSONNES HABILITEES)
Le (les) mandant(s),**

POUR LA PROVINCE,

LE (LA) MANDATAIRE,

**Le Greffier provincial,
(Sceau provincial)**

**(OU LES AUTRES PERSONNES HABILITEES)
Le (les) mandant(s),**